



Conseil d'Administration du 13 juin 2014

Siège de la FFHB à Gentilly

Présents : BARBUSSE Béatrice, BAUDE Pascal, BIOJOUT Marie-Christine, BOURASSEAU Marie, BOUSSUGE Martine, FEUILLAN Jean-Pierre, GARCIA François, GERMAIN Jean-Michel, GODARD Michel, GRANDIN Emmanuel, JOURDAN Alain, KOUBI Alain, MARTINI Laurent, MOCKA-RENIER Jocelyne, PERNELET Dominique, PERSIAUX Michel, POTARD Georges, SCARSI Claude, SEREX Francis, VILLEPREUX Brigitte.

Assistent : LACOUX Jean-Pierre, BANA Philippe, JACQUET Michel, PRADIER Grégory.

Excusés : AMIEL André, BASQUIN Gilles, BERNAT-SALLES Philippe, BETTENFELD Jacques, BOUTHEMY Philippe, DUBUS Odile, GLEIZES CERVERA Sophie, GREGOIRE Philippe, GUICHARD Jean-Louis, LAGARRIGUE PASCAL Sylvie, LIENARD Christian, MANOUVRIER Alexis, MYARO Nodjialem, PECQUEUX-ROLLAND Véronique, PERRUCHET Claude, SMADJA Alain.

Sous la présidence de Joël DELPLANQUE, la séance est ouverte à 14 h 50.

Le conseil d'administration valide à l'unanimité les procès-verbaux de ses séances du 14 et 15 mars 2014 et de la réunion téléphonique du 10 juin 2014 avec la précision de la présence de Dominique PERNELET à cette réunion.

Emmanuel GRANDIN fait un bilan global sur l'organisation de l'Assemblée Générale de la FFHB qui s'est déroulée à Fort de France les 27 et 28 mai 2014 et l'ensemble du séjour proposé aux délégués et accompagnants. Ce fut une réussite avec un impact politique important pour à la fois les organisateurs locaux et notre Fédération. A moyen et long terme, cette Assemblée Générale doit renforcer les liens existants et la reconnaissance réciproque de la place des ultra-marins au sein de notre Fédération. Il en profite pour remercier le président DELPLANQUE d'avoir œuvré pour la tenue de cette manifestation en Martinique. Le Président rappelle que les prochaines Assemblées Générales auront lieu en 2014 à Brest et en 2015 à Nancy.

Jocelyne MOCKA-RENIER fait un retour très positif de la tournée dans les Antilles de l'Equipe de France A masculine. Emmanuel GRANDIN regrette d'avoir pris connaissance par la presse de l'organisation de cette tournée. En tant que membre du Conseil d'Administration et de surcroît Martiniquais, il aurait souhaité être informé en amont et directement pour profiter pleinement de cette venue. Ceci n'a certes pas empêché l'engouement de cette tournée auprès des populations et des jeunes guadeloupéens et martiniquais.

Joël DELPLANQUE explique aux membres du Conseil d'Administration les perspectives du congrès de l'EHF les 19 et 20 septembre 2014. La candidature de la FFHB souhaitée par l'EHF devrait être sans adversaire pour l'euro féminin de 2018. Il rend compte de la journée du 11 juin et des échanges qui se sont déroulés avec les élus de l'EHF. Il s'attarde sur les candidatures des sept villes d'accueil. Une expertise plus approfondie des sites sera nécessaire. Stratégiquement, Joël DELPLANQUE demande aux administrateurs de réfléchir et de travailler auprès des territoires durant la saison 2014-2015 à la mise en perspective de cette organisation. Cet événement s'inscrit dans la stratégie de féminisation adoptée par l'Assemblée Générale.

Michel JACQUET fait un retour sur la commission d'appel d'offres qui s'est tenue le 13 juin au matin afin de déterminer le prestataire retenu pour être proposé au Président, parmi les deux restants en lice, pour la refonte de GESTHAND, c'est-à-dire de l'informatique fédérale. Il subsistait une difficulté quant au langage utilisé et des questions relatives aux hébergements qui ont été levées. A noter qu'au préalable, une étude a été réalisée sur la santé financière des deux candidats. Michel JACQUET fait ensuite un rappel sur le planning prévisionnel des différentes phases de développement jusqu'en juin 2015, date à laquelle le nouvel outil sera opérationnel. Pour finir, il donne quelques précisions supplémentaires sur la dématérialisation de la licence.

Michel GODARD présente l'Institut Fédéral de Formation et de l'Emploi (IFFE) et fait part au Conseil d'Administration des différents profils de candidats qui nous sont parvenus pour en assurer l'administration et la gestion. Il explique les motivations qui ont permis de déterminer la personne choisie par rapport à nos attentes et qui sera opérationnelle avant la fin d'année 2014. Joël DELPLANQUE demande qu'au moment de rencontrer le candidat retenu, soit abordée la prise en compte de la formation et de la reconversion des personnels des territoires, au regard de l'évolution des missions qui vont être demandées. Michel GODARD fait un retour sur tous les échanges qu'il a eu en marge de l'Assemblée Générale concernant la mise en place de l'Institut.

Joël DELPLANQUE informe les membres du Conseil des personnes présentes à la réunion avec le secteur professionnel masculin (l'ensemble des acteurs du handball étaient représentés) et il relate ensuite les discussions sur les différents sujets abordés.

Concernant le JFL, Philippe BANA, explique les deux critères retenus : le pourcentage de JFL sur les effectifs professionnels dont les objectifs sont de 30% en 2014-15 et 40% en 2016-17 et un seuil plancher à ce terme de 5 JFL sur la feuille de match dans 3 ans. L'idée essentielle est de valoriser notre formation.

L'intégration de la ProD2 sera étudiée, notamment, à partir du document reçu de la LNH et de l'opinion qui devrait émerger lors de l'Assemblée Générale des clubs de ProD2 qui aura lieu lundi 16 juin.

Concernant la « D3 », Joël DELPLANQUE fait part de sa conviction sur la nécessité d'un sas vers la ProD2 à travers le processus VAP. Tout le monde en convient. Il fait le point sur les différents paramètres afférents et donne la parole à Pascal BAUDE qui expose des différentes formules sportives envisagées. A la demande du président, Francis SEREX donne les chiffres du nombre de contrats déposés par les clubs de N1 à la Fédération. Plus largement, il fait un état des lieux des clubs.

Au niveau de l'arbitrage, François GARCIA évoque ce qu'il a répété concernant la professionnalisation de l'arbitrage et qui ne pourra débiter au cours de la saison 2014-2015. Un travail de fond reste à faire sur les statuts d'emploi des arbitres, les salaires et d'autres éléments importants pour susciter les engagements vers la professionnalisation d'un corps d'arbitres. Nous avons l'expérience d'autres disciplines pour réfléchir à ces questions en espérant qu'à compter de la saison 2015-2016, nous soyons opérationnels pour la mise en œuvre. Il s'agira pour la prochaine saison d'un aménagement transitoire pour aller vers la professionnalisation. Francis SEREX fait remarquer l'impact des absences à cause des déplacements et de l'arbitrage en semaine lorsque les structures fédérales ou d'autres employeurs sont concernés.

Joël DELPLANQUE fait la synthèse concernant la saison à venir et souhaite que soit clarifiée la doctrine qui sera suivie par la Fédération. Les membres du Conseil d'Administration en débattent. Il conclut en rappelant l'étape de l'Assemblée Générale de la LNH le 24 juin, les différents travaux en cours et pense que tous les éléments utiles à une décision du Conseil devraient être réunis à la rentrée, dans le cadre du mandat confié par l'Assemblée fédérale.

Pascal BAUDE a adressé un texte aux membres du Conseil d'Administration pour éclaircir la rédaction des textes adoptés à l'Assemblée Générale, dont le vœu de la Ligue Provence-Alpes, à partir des propositions des Assises de la Sportive, du Développement et de la DTN. Précisément, la proposition vise à préciser l'article 36 des règlements généraux relatif aux catégories d'âge, pour finaliser une rédaction définitive avant les assemblées des Ligues et des Comités. Les rédactions proposées sont adoptées à l'unanimité.

Concernant l'organisation de la Coupe de France 2015 qui aura lieu le dernier week-end d'avril, le Conseil d'Administration, à la demande du Président, se détermine entre une organisation en province ou à Paris : 8 voix se prononcent pour la province et 11 pour Paris Coubertin.

Michel JACQUET fait une présentation des premières images de l'intégration de la Maison du Handball dans son environnement et des plans de coupe. Il fait un état du budget prévisionnel à date et détaille le contenu du programme. Il fait un retour sur les dossiers en cours par rapport aux travaux, à l'étude sur la fiscalité et aux subventions mobilisables. Georges POTARD intervient pour interroger sur l'utilité d'un auditorium compte tenu de son expérience. Il pointe le caractère aléatoire du remplissage. En réponse, Joël DELPLANQUE rappelle que ce point a fait l'objet d'une étude et d'une réflexion en amont, notamment avec la Fédération française de rugby à Marcoussis et l'environnement sur le site proposé susceptible d'utiliser cet auditorium.

Claude SCARSI et Alain KOUBI font une présentation de la comptabilité par secteur au 30/04/2014. Ils donnent des explications à partir du tableau de bord arrêté à cette date. Ils précisent les événements survenus depuis le début de l'année et leurs incidences budgétaires. Ils présentent ensuite les projections au 30/06/2014

puis les hypothèses possibles au regard du résultat de l'Equipe de France A Féminine aux prochains Championnats d'Europe prévus en décembre 2014. En fonction de ces hypothèses, plusieurs variables d'ajustements sont mises en perspective. Une décision modificative du Budget 2014 sera présentée en septembre 2014 aux membres du Conseil d'Administration. Joël DELPLANQUE et le Conseil d'Administration se félicitent de l'existence de ce document et remercient toutes les personnes qui ont contribué à sa réalisation. D'autre part, le Président souhaite qu'une réunion ait lieu pour définir une vision stratégique à moyen terme.

François GARCIA détaille les personnes qui figurent sur la liste des délégués techniques qu'il a soumise aux membres du Bureau Directeur. Après avoir donné un certain nombre de précisions, le Conseil d'Administration valide cette liste.

Alexis MANOUVRIER a fait valoir son souhait de démissionner du Conseil d'Administration mais il ne l'a pas formalisé à ce jour. Marie Christine BIOJOUT, à la demande de Joël DELPLANQUE, assure l'intérim à la présidence de la commission Développement. Elle donne quelques éléments aux administrateurs concernant les supports utilisés à l'Assemblée Générale en Martinique et précise qu'ils seront téléchargeables à partir du site fédéral, en particulier sur le HANDFIT, afin d'être projetés aux Assemblées Générales des Ligues et Comités. Elle rappelle la tournée FDJ qui est un évènement très important durant cet été 2014. Enfin, elle insiste sur les réponses à apporter à la documentaliste qui sollicite les élus pour rassembler les documents utiles à l'histoire et la communication de la FFHB.

Georges POTARD fait un retour sur la présentation de la Concertation Territoriale à l'Assemblée Générale et les échanges qui ont eu lieu sur le sujet. Il pointe son regret que nous n'ayons pas procédé au vote, ne serait-ce que pour valider le contenu, la démarche et la méthode. Les membres du Conseil débattent de la présentation qui a eu lieu et distinguent le travail réalisé sur le fond dont la forme n'a pas permis de l'optimiser. Joël DELPLANQUE conclut en disant que le travail a été fait, qu'il y a nécessité de simplification de la présentation afin de poursuivre la démarche.

Au sujet du Mondial 2017 et après la désignation des sites, Philippe BANA débute son propos en soulignant l'investissement du Président auprès des différents interlocuteurs des sites d'accueil. Il fait un point à date des travaux et présentent les prochains dossiers dont les questions relatives à la télévision, aux finances et aux animations périphériques. Sur ce dernier point, la mise en place d'un comité de pilotage est nécessaire pour les diverses animations dont les animations nationales, les animations nationales déclinées en territoires et la communication nationale de l'évènement.

Suite à ces éclaircissements, Marie Christine BIOJOUT souhaite être informée plus en détail de tous les points abordés ci-dessus. Philippe BANA lui transmet en séance tous les documents afférents à sa présentation. En conclusion, Joël DELPLANQUE rappelle ses démarches concernant les financements de l'évènement.

Après écoute des explications transmises par Joël DELPLANQUE, le Président et le Conseil d'Administration adresse toutes ses félicitations au club de Marmande (47) pour l'attribution par le CNOSF du label "Développement durable, le sport s'engage®", qui atteste de l'exemplarité de la démarche du club au regard de « l'Agenda 21 du sport français » et de la « Charte du sport français pour le développement durable ».

Après présentation de Michel PERSIAUX, le Conseil d'Administration est informé de la nomination de Madame Jacqueline DE PERCIN, notaire à Fort de France, spécialisée en droit civil, licenciée en Ligue de Handball de Martinique pour intégrer le Jury d'Appel.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h50.



Joël DELPLANQUE
Président



Alain JOURDAN
Secrétaire général